

**ATTESTATION MENSUELLE DE DÉPLACEMENTS  
 POUR LES ENSEIGNANTS EN SERVICE PARTAGE**

*nt document atteste de l'effectivité des déplacements en conformité avec l'emploi du temps /  
 Planning de l'agent. Cette attestation doit correspondre à la saisie effectuée dans l'application CHORUS-DT.  
 Dûment complétée, elle sera transmise au Bureau des voyages dans le mois suivant le déplacement.  
 Réf. : Décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié – Arrêté du 20 décembre 2013*

**OCTOBRE 2017**

N° OMP dans DT-CHORUS.....

Nom / Prénom : .....Corps : .....

COMMUNES DE DÉPLACEMENT DE L'AGENT				
Lieu	Résidence personnelle	Résidence administrative	Etab. d'exercice N°1	Etab. d'exercice N°2
N° de référence	RP	RAD	E1	E2
Commune à préciser	.....	.....	.....	.....

OCTOBRE	Cadre réservé à l'agent				Cadre réservé à l'administration				
	Itinéraire				Conforme avec CHORUS-DT		Conforme avec emploi du temps		Contrôle du nombre de repas à attribuer
	ALLER		RETOUR		oui	non	oui	non	
	N° Référence	Heure	N° Référence	Heure					
2	Ven								
3	Mar								
4	Mer								
5	Jeu								
6	Ven								
9	Lun								
10	Mar								
11	Mer								
12	Jeu								
13	Ven								
16	Lun								
17	Mar								
18	Mer								
19	Jeu								
20	Ven								

L'agent : J'atteste de l'exactitude des éléments renseignés et de leur conformité avec la saisie dans CHORUS-DT Fait à .....le.....  Signature	L'autorité académique chargée d'attester le service fait : Fait à .....le.....  Cachet et signature
--	--